



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

lois de finances

Question écrite n° 112405

Texte de la question

Deux parlementaires viennent de rendre public un rapport relatif à la mise en oeuvre de la LOLF. Ils font plusieurs recommandations et préconisent notamment de développer la comptabilité analytique dans les collectivités territoriales. M. Bruno Bourg-Broc souhaite donc interroger M. le ministre délégué au budget et à la réforme de l'État afin de connaître les perspectives de son action ministérielle s'inspirant de cette proposition.

Texte de la réponse

Dans le cadre de leurs travaux sur la mise en oeuvre de la LOLF et les perspectives d'évolution, M. Alain Lambert, sénateur de l'Orne, et M. Didier Migaud, député de l'Isère, préconisent le développement de la comptabilité analytique dans les collectivités territoriales. Le perfectionnement des outils et des méthodes comptables est de façon peu contestable un levier puissant d'amélioration de la gestion et de rationalisation des choix de budgétisation. La LOLF, pour ce qui est du ressort de l'État, prévoit les bases de telles méthodes (mise en place d'une comptabilité d'analyse des coûts notamment) et, désormais, nombre de ministères développent des outils propres et réorganisent les services afin de disposer d'une information nouvelle sur la nature des dépenses. La mise à disposition du système cible CHORUS devrait également concourir au renforcement de ces pratiques nouvelles pour la plupart des services de l'État. La transposition d'une telle démarche aux collectivités territoriales, telle que suggérée par les parlementaires, ne peut être qu'approuvée dans son principe. Il convient toutefois d'insister sur la nécessaire adaptation de la qualité des instruments et du niveau d'exigence à la taille et aux moyens des collectivités locales considérées, afin de ne pas transformer une méthode d'amélioration de la gestion en un outil de rigidification qui pourrait aller à l'encontre de l'objectif poursuivi.

Données clés

Auteur : [M. Bruno Bourg-Broc](#)

Circonscription : Marne (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 112405

Rubrique : Finances publiques

Ministère interrogé : budget et réforme de l'Etat

Ministère attributaire : budget et réforme de l'Etat

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 12 décembre 2006, page 12842

Réponse publiée le : 1er mai 2007, page 4082